



Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2020

(La réunion a eu lieu par visioconférence.)

Ordre du jour :

- 7542 Projet de loi portant modification de la loi du 14 août 2018 autorisant le Gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destinés à l'observation de la Terre
- Rapporteur : Madame Stéphanie Empain
 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État
 - Présentation d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, M. Gilles Roth (en rempl. de M. Léon Gloden)

M. Marc Baum, observateur délégué

M. Sven Clement, M. Marc Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Charles Margue, observateurs

M. François Bausch, Ministre de la Défense

Mme Nina Garcia, Col Paul Nilles, M. Geoffroy Beaudot, Direction de la Défense, du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission

*

Se référant à la réunion de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire (Comexbu) de la veille, Madame la Présidente, en présentant ses excuses, confirme avoir organisé la

présente réunion sans se concerter spécialement au préalable avec Madame la Présidente de la commission précitée. La raison n'est autre que l'évidence pour l'oratrice qu'il s'agit de deux processus qui se déroulent séparément, puisque la Comexbu est en charge du volet historique du projet LUXEOSys et des conclusions à en tirer et au meilleur des cas, de la détermination du déroulement de tels projets au niveau de la procédure, alors que la présente commission s'occupe de la décision de poursuivre ou non le projet. Comme Monsieur le Ministre l'a souligné au cours de plusieurs réunions, la loi doit être votée de préférence ce mois-ci et au plus tard au mois de novembre. Le moment était donc venu pour la présente commission de prendre une décision sur l'opportunité du projet. À côté, il importe de poursuivre le travail de la Comexbu, aucunement remis en cause ; le rapport préliminaire que la Comexbu se propose de faire pourra être pris en compte dans le rapport oral de l'oratrice en séance plénière pour retracer le travail de la Comexbu dans le dossier LUXEOSys.

Madame la Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire relate que celle-ci, dans sa réunion de la veille, a salué la franchise de Monsieur le Ministre qui avait tenu à venir informer la commission sur les dépassements budgétaires. Suite à des réunions jointes des deux commissions et à plusieurs réunions, au cours desquelles la Comexbu a entendu les différents acteurs, la prédite commission, qui ne s'occupe pas de l'opportunité du projet, mais est en charge du volet financier, se retrouve avec, d'un côté, la déclaration de l'actuel ministre qu'une rallonge budgétaire est nécessaire pour réaliser le programme LUXEOSys et, de l'autre côté, l'affirmation de certaines personnes que le budget initial serait suffisant et que l'augmentation demandée ne serait due qu'aux changements prévus au projet initial. Le rôle de la Comexbu étant de contrôler le gouvernement, la commission ne peut accepter que cette loi soit votée avant de vérifier si la rallonge est effectivement nécessaire ou non. En conséquence, la Comexbu a décidé de faire élaborer un rapport préliminaire par deux co-rapporteurs, représentants respectivement de la majorité politique et de l'opposition, sur base des informations reçues, dans le but de permettre à chaque député d'émettre son vote en connaissance de cause. Il est prévu de présenter le rapport préliminaire à la Comexbu au cours d'une réunion du lundi prochain.

Madame la Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense estime que les membres de celle-ci étaient au courant des travaux de la Comexbu, chaque député ayant d'ailleurs les moyens de se procurer les informations nécessaires dans les dossiers qui les intéressent. De même, les membres des deux commissions avaient connaissance du délai pour le vote de la loi.

Monsieur le Ministre s'étonne des remarques du côté de la Comexbu. En effet, l'orateur a pris l'initiative de donner aux députés le maximum de documents, dont le contenu a été confirmé par les différents acteurs invités en commission. Le seul changement provenant du ministre est celui de l'installation des antennes à Redu en Belgique, qui ne fait que 2,4 millions € sur les 139 millions € non budgétisés au projet initial. Suite à la demande d'un député, Monsieur le Ministre a envoyé le 8 octobre 2020 une note explicative aux députés, relative à l'hébergement des antennes. Par ailleurs, l'ancien haut fonctionnaire de la Défense a lui-même admis au cours d'une réunion de la Comexbu que les 15 millions € prévus pour l'exploitation du système, ces coûts étant d'ailleurs également sous-estimés, n'existaient plus au moment de la signature du contrat avec la société OHB-I, puisque ce montant était directement absorbé par le contrat. Monsieur le Ministre rappelle aussi que la Cour des comptes peut établir sur demande de la Chambre des Députés un rapport spécial et qu'elle a dans ce contexte accès à tous les documents. Le législateur décidera des suites à donner à ce rapport. L'élaboration par la Comexbu d'un rapport préliminaire étant compréhensible et justifiant le report sur le vote de la loi au mois de novembre, Monsieur le Ministre met l'accent sur la transparence absolue dans ce dossier et souligne une nouvelle fois que l'augmentation de l'enveloppe budgétaire ne représente pas des coûts supplémentaires,

mais des coûts, dont le projet initial ne tenait pas compte ou pas correctement. Pour Monsieur le Ministre, le programme LUXEOSys garde toute son utilité.

M. Fernand Kartheiser (ADR) remercie Monsieur le Ministre pour la note explicative sur l'hébergement des antennes et exprime le souhait que cette note, que l'orateur considère comme lacunaire, soit présentée et discutée au cours d'une réunion avant l'adoption du projet de rapport.

Selon les explications de Monsieur le Ministre, la note reprend les informations données dans plusieurs réunions de la Comexbu. Il s'agit des faits tels qu'ils se présentent, avec une information supplémentaire, à savoir une proposition de la SES¹ pour installer les antennes à Betzdorf. Toutefois, cette proposition d'août 2020 s'avère être compliquée du point de vue technique et très coûteuse et impliquerait un retard supplémentaire du lancement du satellite. SES avait d'ailleurs en 2019 « clairement suggéré à la Direction de la Défense d'installer les antennes à Redu et avait indiqué qu'au sein du Groupe SES, Redu Space Service (RSS) était le plus à même de remplir une mission d'opérationnalisation du LUXEOSys ». Comme déjà mentionné, l'installation des antennes à Redu ne signifie qu'un coût supplémentaire de 2,4 millions €. Si, pour Monsieur le Ministre, une plus grande importance revient au développement des capacités de l'Armée dans ce domaine, l'orateur est volontiers disposé à présenter la note en commission.

M. Kartheiser souhaitant avoir des précisions sur la propriété du site Redu, il est renvoyé à un courrier adressé à la Comexbu par le CEO² de LuxGovSat, M. Patrick Biewer.

Suite à une courte présentation par Madame la Présidente-Rapportrice du projet de rapport dans sa version actuelle à compléter, le cas échéant, M. Kartheiser, rappelant le besoin significatif en personnel pour l'exploitation du satellite, voudrait qu'un représentant de l'Armée présente aux députés, dans la réunion portant sur la note relative à l'hébergement des antennes, le plan de recrutement de l'Armée à cet effet.

Monsieur le Ministre n'y voit aucun problème. Une réunion est d'ailleurs déjà réservée en janvier prochain³ pour la présentation du « NATO Defence Planning Process » qui inclut le présent projet. L'orateur souligne que cette présentation se fera sur sa propre initiative, le planning n'ayant jusqu'à présent jamais été présenté à la Chambre des Députés. Il importe d'associer le législateur au maximum aux projets et activités en matière de défense ; dans ce contexte, Monsieur le Ministre se rendra aussi régulièrement à la Comexbu de la même manière que pour les projets du domaine des Travaux publics.

En réponse à une question de M. Kartheiser, Monsieur le Ministre indique que le programme LUXEOSys présente de nombreuses opportunités au niveau de la coopération internationale. Le programme suscite un grand intérêt auprès d'autres pays partenaires en Europe. Il convient de rappeler que l'objectif principal du programme ne consiste pas à réduire les coûts pour le Luxembourg, mais à contribuer significativement à son effort de défense.

Un représentant ministériel ajoute que, dans le cadre de la revue de programme de PwC⁴, la Direction de la Défense a pu entrer en contact avec plusieurs utilisateurs, énumérés au cours de la dernière réunion jointe avec la Comexbu. Il y a également des intérêts confirmés, au niveau de l'Europe, de la part de SatCen⁵, et au niveau de l'OTAN, de la part du NATO Vision Centre ; en outre, de la part d'autres organismes, comme la BACA⁶ et l'AIEA⁷. Un

¹ Société européenne des satellites

² Chief Executive Officer (Directeur général)

³ En réunion jointe avec la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

⁴ PricewaterhouseCoopers

⁵ European Union Satellite Center

⁶ Benelux Arms Control Agency

intérêt très important est ainsi manifesté pour recevoir ces images en termes de contribution à l'effort de défense. L'utilisation des images comme vecteur de partenariat entre le Luxembourg et différents organismes se révèle comme point fort de LUXEOSys.

Le Secrétaire-administrateur,
Marianne Weycker

La Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure
et de la Défense,
Stéphanie Empain